

**Colloque international pluridisciplinaire « Ethique et sports en Europe »
organisé par le conseil de l'Europe et l'Université Rennes 2 du 15 au 17 avril 2009 à
l'Université Rennes 2**

Les représentations des violences sexuelles en milieu sportif et leur confrontation à la réalité des agissements.

(Greg Décamps, Sabine Afflelou, Anne Jolly,
Nadia Dominguez, Olivier Cosnefroy, Franck Eisenberg & André Lecigne)

*Etude réalisée sur la demande et avec le financement et le soutien de la Direction des sports du Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports et de la vie associative.
Convention de recherche 960E6ATTM053*

La pratique sportive de haut niveau a pu être identifiée par certains auteurs comme un facteur de vulnérabilité vis-à-vis de problèmes de santé tels que les troubles des comportements alimentaires (Purper-Ouakil & al, 2002) ou les conduites addictives (Décamps & al, 2007). L'environnement sportif est également un environnement favorisant l'apparition de violences à caractère sexuel : les sportifs rapportent avoir subi davantage de violences que les non sportifs (Choquet & Ledoux, 1994). Les travaux de Fasting & Brackenridge (2000) ont déjà permis, dans le cadre de la 9ème conférence des ministres responsables pour le Sport du Conseil de l'Europe réuni en 2000 à Bratislava en Slovaquie, de proposer des définitions plus précises de ces agissements et notamment des harcèlements.

Mais face à l'absence de données précises sur ce sujet, Jolly et Décamps (2006) ont étudié ce phénomène chez des étudiants sportifs et montré que ces violences pouvaient tout aussi bien être « verticales », c'est-à-dire provenant d'une personne abusant de son autorité sur une autre, ou « horizontales » lorsqu'elles ont lieu entre deux personnes de même condition et statut. Par ailleurs, une terminologie (Afflelou & al, 2007) visant à articuler les phénomènes de violence en milieu sportif avec les textes légaux en matière de violences sexuelles a été réalisée et propose de distinguer en milieu sportif trois catégories de violences : les agressions, les atteintes et les harcèlements.

Les résultats présentés dans cette communication sont basés sur ceux recueillis lors de la phase exploratoire de l'étude nationale réalisée à la demande de la Direction des sports. Cette phase porte sur un échantillon de 356 sportifs (âgés de 13 à 23 ans, 65% de garçons) ayant une pratique allant de la pratique occasionnelle à la pratique intensive. A l'aide d'un questionnaire adapté de celui utilisé par Jolly & Décamps (2006) les sportifs devaient indiquer dans une première partie les différentes formes de violences à caractère sexuel (en référence à la terminologie proposée) auxquels ils avaient déjà été confrontés en milieu sportif. La seconde partie avait pour but d'évaluer de façon exploratoire les principales répercussions psychologiques et stratégies de faire-face observées chez les victimes de tels agissements.

D'après les résultats un grand nombre de représentations associées à ce phénomène spécifique de violence vont à l'encontre de la réalité des agissements. Ces résultats montrent que toutes les catégories de sportifs peuvent être concernées (garçons et filles). Les résultats les plus significatifs concernent d'une part l'impact du groupe et d'autre part le statut des auteurs de violences. En effet, les situations de groupe n'ont pas forcément un rôle protecteur face aux violences sexuelles. Par ailleurs, il est possible d'observer que la majorité des violences déclarées sont des violences horizontales, c'est-à-dire des violences de sportifs envers d'autres sportifs.

Ces résultats seront principalement discutés afin d'envisager au mieux des modalités de prise en charge spécifiques pour ces victimes ainsi que les modes de prévention et sensibilisation des sportifs à propos de ce phénomène.